

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4650**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Réalisateur 3D

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
SUPCREA Grenoble - Ecole supérieure de la création graphique	Directrice Supcrea

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320v Spécialités plurivalentes de la communication : production à caractère artistique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le réalisateur 3D possède une double compétence artistique et technique. Il organise, pilote et met en oeuvre la réalisation d'un film d'animation 3D. Les différentes étapes de production en font un professionnel polyvalent. Il doit en effet :

- Définir, analyser, traduire et anticiper les attentes exprimées par un client. Répondre aux problèmes posés à partir des indications. Rédiger un cahier des charges.
- Coordonner les équipes et les partenaires (commanditaires et collègues ou sous-traitants).
- Réaliser les travaux de recherche et de création, décliner l'idée en une suite narrative complète
- Piloter et mettre en oeuvre le projet

Le titulaire de la certification maîtrise les étapes de production (conception, pré-production, production et post-production).

Le titulaire de la certification :

- identifie les attentes de ses interlocuteurs (commanditaire, client) et leur propose une offre sur-mesure, intégrant les contraintes de budget et/ou de délais
- met en place des outils de gestion et de planification
- manage et anime des équipes
- maîtrise l'écriture narrative
- connaît et maîtrise les contraintes techniques et outils informatiques d'une chaîne de production d'images 3D
- connaît et maîtrise l'environnement et les contraintes juridiques des secteurs de l'image
- monte le projet
- assure une veille technologique et artistique.

Connaissances associées :

- * - Les métiers du secteur et les principales étapes de réalisation d'un projet 3D.
- * - Les méthodes de recherche et d'analyse des informations qui conditionnent le projet.
- * - La culture artistique et cinématographique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Selon la taille de l'entreprise et des projets, il peut : soit mettre en oeuvre par lui-même toutes les étapes de la production, soit se spécialiser dans une de ces étapes et grâce à son expertise diriger un service spécifique.

- * Studios de production de jeux vidéo.
- * Studios de films d'animation
- * Sociétés de production audiovisuelle, cinématographique
- * Sociétés de post-production et d'effets spéciaux pour le cinéma
- * Sociétés de recherches (simulations virtuelles)
- * Agences de publicité multimédia
- * Agences d'architecture et de promotion immobilière
- * Agences de design produits
- * Services de communication interne de grandes sociétés

Réalisateur, Graphiste 3D, Storyboarder, Dessinateur 3D, Concepteur décors et personnages 3D, Illustrateur 3D, Modeleur 3D, Textureur, Animateur 3D, Infographiste FX (effets spéciaux), Chef de projet d'animation, Superviseur Artistique, Lead Infographiste 3D, Motion Designer, Directeur Artistique Production Designer

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

L1304 : Réalisation cinématographique et audiovisuelle

E1104 : Conception de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comprend 5 modules :

Module 1 - Analyse et gestion de projet
 Module 2 - Ecritures scénaristiques
 Module 3 - Univers graphique et sonore
 Module 4 - Réalisation technique
 Module 5 - Production d'un très court (Pièce maîtresse de la délivrance du titre)

Après un parcours de formation :

- * - Contrôle continu sur contrôle des connaissances et exercices imposés.
- * - Mises en situation professionnelle avec commanditaire réel.
- * - Examen final : Soutenance du diplôme devant un jury composé de professionnels : présentation du dossier projet et du court-métrage réalisé en studio et présentation d'un dossier personnel.

Après un parcours VAE :

Après recevabilité, le candidat rédige et présente au Jury un dossier descriptif de ses activités en relation avec le référentiel.
 La validation peut être globale ou partielle sur les quatre premiers modules de la certification.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Président du jury : un professionnel de la 3D Nombre de personnes composant le jury : 4 personnes : un enseignant de l'école et trois professionnels extérieurs (dont le président du jury)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Président du jury : un professionnel de la 3D Nombre de personnes composant le jury : 4 personnes : un enseignant de l'école et trois professionnels extérieurs (dont le président du jury)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X		Président du jury : directrice de SUPCREA Nombre de personnes composant le jury : 5 personnes : un enseignant de l'école et trois professionnels extérieurs et la directrice de SUPCREA

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 14 juin 2006 publié au Journal Officiel du 23 juin 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 23 juin 2006, jusqu'au 23 juin 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 11 janvier 2012 publié au Journal Officiel du 19 janvier 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Réalisateur 3D" avec effet au 23 juin 2011, jusqu'au 19 janvier 2015.

Pour plus d'informations

Statistiques :

8 certifiés par an

<http://www.supcrea.com>

Autres sources d'information :

www.supcrea.com

adm@supcrea.com

<http://www.supcrea.com>

Lieu(x) de certification :

Supcrea
12 rue Ampère
CEMOI Bat B
38000 Grenoble

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Supcrea
12 rue Ampère
CEMOI Bat B
38000 Grenoble

Historique de la certification :